



Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE - ISO 11014-1

Page 1 sur 8

Pattex colle puissante compact

No. FDS : 49133

V001.4

Révision: 31.10.2006

Date d'impression: 18.07.2007

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Désignation commerciale:

Pattex colle puissante compact

Utilisation prévue:

Colle de contact

Raison sociale:

Henkel & Cie AG

Hardstrasse 55

4133 Pratteln 1

Téléphone: +41 (61) 825 70 00

En cas d'urgence:

Centre Suisse d'Information Toxicologique: +41 (0)44 251 51 51

2. Composition / informations sur les composants

Description chimique générale:

Solution de colle

Substances de base pour préparations:

Polychloroprène

Résine

Dans un mélange de solvants organiques

Composants contribuant aux dangers:

25 -	30 %	acétate d'éthyle
		EINECS 205-500-4
		CAS 141-78-6
		Symbole F, Xi
		Phrases R R11, R36, R66, R67
25 -	30 %	cyclohexane
		EINECS 203-806-2
		CAS 110-82-7
		Symbole F, Xn, N
		Phrases R R11, R38, R65, R67, R50/53
15 -	20 %	naphta léger (pétrole), hydrotraité
		EINECS 265-151-9
		CAS 64742-49-0
		Symbole Xn, N
		Phrases R R10, R65, R66, R67, R51/53



0,1 -	< 1 %	colophane	
		EINECS	232-475-7
		CAS	8050-09-7
		Symbole	Xi
		Phrases R	R43
	< 1 %	hexane	
		EINECS	203-777-6
		CAS	110-54-3
		Symbole	F, Xn, N
		Phrases R	R11, R38, R48/20, R62, R65, R67, R51/53
	< 1 %	oxyde de zinc	
		EINECS	215-222-5
		CAS	1314-13-2
		Symbole	N
		Phrases R	R50/53

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.

3. Identification des dangers

Le produit est classé comme dangereux au sens de la directive en vigueur sur la préparation.

F - Facilement inflammable

Xi - Irritant

N - Dangereux pour l'environnement

R11 Facilement inflammable.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Les femmes enceintes doivent absolument éviter toute émanation du produit et le contact avec les yeux.

Les solvants contenus dans le produit s'évaporent pendant la transformation et leurs vapeurs peuvent former des mélanges vapeur/air explosifs / facilement inflammables.

4. Mesures de premiers secours

Informations générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Après inhalation:

Air frais.

Après contact avec la peau:

Essuyer délicatement la partie de la peau touchée par le produit avec un tissu imbibé de White-spirit puis la laver avec de l'eau et un savon doux, produit de soin pour la peau.

Après contact avec les yeux:

Laver immédiatement et abondamment avec l'eau en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.



5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés:

- Mousse.
- Poudre d'extinction
- Dioxyde de carbone.
- jet d'eau pulvérisée

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

- Jet d'eau grand débit

Équipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie:

- Ne pas inhaler les gaz d'incendie.
- Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.
- Porter un vêtement de protection totale.

Risques spécifiques inhérents au produit:

- En cas d'incendie, formation de vapeurs d'acide chlorhydrique.

Indications additionnelles:

- Refroidir les récipients exposés en pulvérisant de l'eau.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Mesures de protection individuelle:

- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Tenir à l'écart de sources d'inflammation.
- Assurer une aération et une ventilation suffisantes.
- Porter un équipement de sécurité.

Mesures de protection de l'environnement:

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Méthodes de nettoyage et d'élimination:

- Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable, tourbe, sciure).
- Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Bien ventiler les lieux de travail. Éviter les flammes nues, la formation d'étincelles et les sources d'ignition.
- Débrancher les appareils électriques. Ne pas fumer, ne pas faire de travaux de soudure. Ne pas rejeter les résidus dans les eaux.
- Lors de l'utilisation de quantités supérieures à 1 kg observer les précautions suivantes: bien ventiler lors de la mise en oeuvre et du séchage, même après le collage. Éviter toute source d'ignition (par ex. feu ou poêle), même dans les pièces voisines. Débrancher les appareils électriques comme radiateurs, plaques chauffantes, chauffages par accumulation, etc., suffisamment tôt pour qu'ils soient refroidis lors du début du travail. Éviter toute formation d'étincelle, y compris au niveau des disjoncteurs et autres appareils.
- Lors de travaux mettant en oeuvre des surfaces particulièrement importantes, placer à distance suffisante un panneau portant l'inscription: "ATTENTION DANGER D'EXPLOSION! INTERDICTION DE FUMER, FEUX INTERDITS!"
- Éviter toute flamme ouverte et source d'ignition.
- Prendre les mesures pour prévenir l'accumulation de charges électrostatiques.

**Stockage:**

Ne conserver que dans le conditionnement d'origine.

Après utilisation le récipient doit être fermé hermétiquement et entreposé dans un lieu bien ventilé.

Stocker à l'abri d'une source de chaleur.

Eviter strictement les températures inférieures à + 5 °C et supérieures à + 50 °C.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Composants avec valeurs-limites à surveiller par rapport au poste de travail:

Valable pour
Suisse

Composant	ppm	mg/m ³	Type	Catégorie	Remarques
acétate d'éthyle	400	1.400	Valeur moyenne déterminée par le temps.		
acétate d'éthyle	800	2.800	Limite à court terme.	4 x 15 minutes / équipe de travail.	
acétate d'éthyle					Un risque de nuire au fœtus n'a pas besoin d'être craint lors de l'observation des valeurs MAK et BAT.
acétate d'éthyle					Enregistré.
cyclohexane	200	700	Valeur moyenne déterminée par le temps.		
cyclohexane	800	2.800	Limite à court terme.	4 x 15 minutes / équipe de travail.	
n-hexane	50	180	Valeur moyenne déterminée par le temps.		
n-hexane	400	1.440	Limite à court terme.	4 x 15 minutes / équipe de travail.	
n-hexane			Résorption par la peau,		Peut être absorbé par la peau.
n-hexane					Un risque de nuire au fœtus n'a pas besoin d'être craint lors de l'observation des valeurs MAK et BAT.
colophane					Cette substance existe sur la liste officielle mais sans valeurs. Veuillez voir le texte original s.v.p.

Indications additionnelles sur la configuration des installations techniques:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

Protection respiratoire:

Lors d'une exposition de courte durée ou minimale, utiliser un appareil de filtration de l'air inhalé ou, lors d'une exposition intensive ou prolongée, un appareil de protection des voies respiratoires indépendant de l'air ambiant.

Filtre A1-3 (marron)

Protection des mains:

En cas de contact court (p.ex. éclaboussures), nous vous recommandons des gants en caoutchouc nitrile conformément EN 374.

épaisseur > 0,4 mm

temps de pénétration > 10 minutes

Fournisseur e.g société allemande KCL, type Camatril Velours 730.

En cas de contact prolongé et répété il est à observer que les normes de pénétration seront en pratique beaucoup plus courtes que celles stipulées par la norme NE 374. Les gants de protection devront être testés quant à leur adaptation au travail spécifique (p.ex. stabilité mécanique et thermique, résistance au produit, antistatique etc.).

Aux premiers signes d'usure ils devront être remplacés. Les indications du producteur des gants et mesures de sécurité sont à observer dans tous les cas. Nous conseillons d'élaborer un plan de soins des mains en collaboration avec le producteur des gants et la fédération industrielle.

**Protection des yeux:**

Lunettes de protection étanches.

Protection du corps:

vêtement de protection approprié

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

En cas de contact avec le produit, pas d'alcool.

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

9. Propriétés physico-chimiques

Propriétés générales

Etat de livraison:

gel

Etat/qualité:

trouble

Odeur:

de solvant, typique

Couleur(s):

jaunâtre

Propriétés phys.-chim.:

Point d'éclair

-21 °C

Densité

0,83 - 0,87 g/cm³

(20 °C)

Viscosité (dynamique)

4.500 - 6.500 mPas

(20 °C)

Solubilité qualitative

insoluble

(20 °C; Solv.: eau)

Limite d'explosion

inférieure

1 %(V)

supérieure

12,8 %(V)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Tenir éloigné des sources d'ignition et des flammes nues.

Matières à éviter:

Des oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux:

En cas d'incendie, fission de vapeurs d'acide chlorhydrique.

11. Informations toxicologiques

Toxicité inhalative aiguë:

Le danger du produit provient de son effet narcotique après inhalation des vapeurs.

En cas d'exposition prolongée ou répétée, peut nuire à la santé.

Irritation de la peau:

Irritation cutanée primaire: irritant

Irritation des yeux:

Irritation des yeux primaire: irritant



12. Informations écologiques

Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

Biodégradabilité finale:

La dégradabilité facile de la somme des composants organiques contenus dans le produit a été testée et a atteint des valeurs inférieures à 60 % DBO/DCO, resp. formation de CO₂ resp. inférieures à 70% perte COD. Les valeurs limites pour 'readily degradable /facilement dégradable' ne sont pas atteintes (p.ex. selon les méthodes OECD 301).

Le produit contient des composants polymère qui sont dégradables dans une large mesure.

13. Considérations relatives à l'élimination

Evacuation du produit:

Elimination après absorption sur des matières dites absorbantes.

Incinération des déchets ou centrale de traitement avec l'accord du responsable des autorités locales.

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais en majeure partie à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les articles voire les produits utilisés dans les différentes branches. Elles peuvent être demandées au fabricant.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Seuls les emballages ne contenant plus de traces de produit desséché ou durci et dépourvus de vapeurs de solvant pourront être recyclés.

14. Informations relatives au transport

Transport routier ADR:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	III
Code de classification:	F1
N° d'identification du danger:	33
No UN:	1133
Étiquette:	3
Dénomination exacte de la substance dangereuse:	ADHÉSIFS
Informations complémentaires:	Disposition spéciale 640H

Transport ferroviaire RID:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	III
Code de classification:	F1
N° d'identification du danger:	33
No UN:	1133
Étiquette:	3
Dénomination exacte de la substance dangereuse:	ADHÉSIFS
Informations complémentaires:	Disposition spéciale 640H

**Navigation intérieure ADN:**

Classe:	3
Groupe d'emballage:	III
Code de classification:	F1
N° d'identification du danger:	33
No UN:	1133
Étiquette:	3
Dénomination exacte de la substance dangereuse:	ADHÉSIFS
Informations complémentaires:	Disposition spéciale 640H

Transport maritime IMDG:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	III
EmS:	F-E ,S-D
Substance marine nocive:	-
No UN:	1133
Étiquette:	3
Dénomination exacte de la substance dangereuse:	ADHESIVES

Transport aérien IATA:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	III
Instruction de paquetage (frêt):	310
Instruction de paquetage (passager):	309
No UN:	1133
Étiquette:	3
Dénomination exacte de la substance dangereuse:	Adhesives

15. Informations réglementaires**Symboles de danger:**

- F - Facilement inflammable
- Xi - Irritant
- N - Dangereux pour l'environnement

Phrases R

- R11 Facilement inflammable.
- R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.



Phrases S :

- S2 Conserver hors de la portée des enfants.
 - S9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
 - S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
 - S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 - S29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.
 - S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- Indications complémentaires:
- S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Indication particulière:

- Contient Colophane. Peut déclencher une réaction allergique.

16. Autres informations

Teneur intégrale des phrases R mentionnées sous leur forme abrégée dans la fiche de données de sécurité jointe. Le marquage du produit figure au chapitre 15.

- R10 Inflammable.
- R11 Facilement inflammable.
- R36 Irritant pour les yeux.
- R38 Irritant pour la peau.
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
- R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R62 Risque possible d'altération de la fertilité.
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.